

ASSISTER UN SALARIÉ A UN ENTRETIEN PRÉALABLE

Lorsque les salariés sont convoqués à un entretien préalable à sanction ou licenciement, ils ont la possibilité de se faire assister par une personne de leur choix appartenant au personnel de l'entreprise. En règle générale, cette personne sera un représentant du personnel. Il est donc primordial, pour les membres d'un CSE, de connaître les règles applicables à l'assistance d'un salarié à un entretien préalable.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les principes applicables en matière de droit disciplinaire
- Comprendre le rôle des représentants du personnel lorsqu'ils assistent un salarié à un entretien préalable à sanction ou à licenciement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

LE CADRE LEGAL DE L'ENTRETIEN PREALABLE

- Procédures disciplinaires
- Forme et modalités de la convocation à l'entretien
- Déroulement de l'entretien
- Notification de la sanction ou du licenciement

L'ASSISTANCE DU SALARIE LORS DE L'ENTRETIEN PREALABLE

- Objet de l'entretien
- Rôle de l'assistant pendant l'entretien
- Préparation de l'entretien
- Suite de l'entretien

MISES EN SITUATION

- Etudes de cas concrets
- Simulations d'entretiens préalables
- Restitution et échanges sur le déroulement des cas pratiques

PRÉ REQUIS

Être membre du CSE.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Attentifs à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre formation.

MODALITÉS

- **Durée de la formation** : 1 jour
- **Nombre de participants** : Minimum 2 personnes, Maximum 12 participants par session de formation.
- **Tarif indicatif (en fonction du lieu de formation)** : à partir de 1 250€ jusqu'à 1 450€ Net de TVA
(Tarif en vigueur pour une seule session de formation. Pour plusieurs sessions, merci de nous consulter soit par téléphone, soit par mail afin d'obtenir un devis personnalisé en fonction de vos réels besoins).
 - Formations en INTRA entreprise uniquement. Possibilité de faire de la formation en distanciel, via TEAMS.
- **Prise en charge de la formation** : CSE via budget de fonctionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.
- Formations en INTRA entreprise, utilisation des infrastructures existantes sur place (tableau papier ou effaçable), tables, chaises, mur clair pour la projection.

MOYENS TECHNIQUES

- Projection d'un PowerPoint.
- Enseignement pratique sous forme d'études de cas, exercices, mises en situations ...
- Dossier remis en fin de formation avec documents et support de formation.

EVALUATION

Le formateur évalue les acquis théoriques du stagiaire au moyen d'un QCM.

DOCUMENT DÉLIVRÉ

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.